



2023/028

**DECISION PORTANT APPROBATION A L'AVENANT N°1
AU CONTRAT DE SERVICE RPX+MP
AVEC LA SOCIETE SAS DESMAREZ**

Le Président du Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion de l'Île de Loisirs de Cergy-Pontoise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 2021-028 du Comité Syndical en date du 21 septembre 2021 donnant délégation au Président, pour la durée de son mandat, en application de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant le besoin de signer un avenant n°1 portant sur l'augmentation du nombre d'émetteurs récepteurs prévu au contrat initial,

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer l'avenant n°1 au contrat de service avec la société SAS DESMAREZ

ARTICLE 2 : Précise que le montant des autres charges reste inchangé.
Montant de la redevance : 3648.64€

ARTICLE 3 :

Le Directeur est chargé de l'exécution de la présente décision.

Ampliation :

- Monsieur le Préfet, chargé du contrôle de légalité
- Monsieur le Trésorier du Service de Gestion Comptable de Cergy-Pontoise

Fait à Cergy-Pontoise, le 10 octobre 2023


Île
de Loisirs
Cergy-Pontoise

Le Président,

Thibault HUMBERT

✳️ Île de France

Envoyé en préfecture le 20/10/2023

Reçu en préfecture le 20/10/2023

Publié le 20/10/2023

ID : 095-259500627-20231010-D2023_028-AR

Bersier
LeVaut

AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE SERVICE RPX+MP

Entre les soussignés :

DESMAREZ SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 60.000 euros dont l'établissement principal est situé Parc Tertiaire et Scientifique - 249, rue Irène Joliot Curie – 60610 LACROIX SAINT OUEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Compiègne sous le numéro 318 745 106.

Représentée par Mr Thierry DESMAREZ, dûment habilité à l'effet des présentes.

Ci-après dénommée "le loueur".

Et :

BASE de LOISIRS
5 Rue des Étangs
BP 70001
95001 CERGY PONTOISE

Ci-après dénommé(e) "le locataire".

Il est préalablement rappelé et exposé ce qui suit :

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 04 Janvier 2020.

Le loueur a concédé au locataire un contrat de concession de fréquence pour la zone d'exploitation et la quantité d'émetteur récepteurs définies en annexe dudit contrat.

Le locataire a fait connaître au loueur sa volonté d'augmenter la quantité d'émetteurs récepteurs prévue au contrat initial.

Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

En raison de l'augmentation du nombre d'émetteurs récepteurs, les parties sont convenues de fixer la nouvelle quantité en annexe des présentes et de réviser en conséquence le montant de la redevance qui figure en page n° 2.

Les autres charges et conditions du contrat initial demeurent inchangées.

Fait à LACROIX SAINT OUEN, Le 29 Septembre 2023

<p>Le loueur : Société "DESMAREZ S.A.S" Représentée par M. Thierry DESMAREZ</p>	<p>Société DESMAREZ S.A.S. Au Capital de 60 000€ BP 20014 60477 COMPIEGNE Cedex Tél. 03 44 75 52 00 - Fax 03 44 75 42 12 318 745 106 RCS Compiègne</p>
<p>Le locataire : Ile de Loisirs de Cergy-Pontoise 1 rue des Étangs 95000 CERGY</p>	<p>Cachet Entreprise + Signature Président du SMEAG de l'Ile de loisirs de Cergy-Pontoise Conseiller régional d'Ile-de-France Vice-président à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise</p> <p>Thibault HUMBERT</p>



AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE SERVICE RPX+MP

Mise à disposition de fréquence

Incluant la location de fréquence, l'entretien des postes

(hors accessoires, bris et casse)

**un contrôle annuel sur site, la gestion de votre parc
et la mise à disposition d'un poste de secours**

ADJONCTION de 8 POSTES

Suite à votre *Commande n° 00552 du 10/08/2023*

ZONE GEOGRAPHIQUE :

Base de **LOISIRS de CERGY PONTOISE (95)**

Ancienne Composition de votre réseau au 21/11/2013 ⇨
(Contrat)

1 Relais
79 Portatifs

Rappel Montant annuel de votre redevance € HT au 16/02/2023 (FC2301016)	3 352,64
---	-----------------

Adjonction de poste(s) selon détail ci-dessous

Type d'émetteur / récepteur	Qté	Prix HT € (contractuel)	Total HT €
E / récepteur Portatif DP3441e	8	37,00	296,00
Montant annuel de votre redevance € HT au 01/01/2024 (Hors revalorisation)			3 648,64

Nouvelle Composition de votre réseau au 27/09/2023 ⇨

1 Relais
87 Portatifs

A Cergy
Le 29/09/2023

**Pour la Base de Loisirs de CERGY
PONTOISE**

Président du SMEAG
de l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France
Vice-président à la Communauté d'Agglomération
de Cergy-Pontoise

Thibault HUMBERT

Cachet Entreprise
Signataire :
Nom + Fonction



de Loisirs
Cergy-Pontoise



à LACROIX SAINT OUEN,
Le 29 Septembre 2023

Pour DESMAREZ S.A.S
Thierry DESMAREZ
Président

Société DESMAREZ
S.A.S. Au Capital de 60 000€
BP 20014
60477 COMPIÈGNE Cedex
Tél: 03 44 75 52 00 - Fax 03 44 75 42 12
318 745 106 RCS Compiègne